

Comité organisationnel du 15 février 2024

Direction des Politiques Educatives

Département du Numérique Educatif

1/ Rappel des objectifs et des enjeux

Le numérique est aujourd'hui indispensable à la pédagogie, au fonctionnement de l'établissement et à la réalisation des examens. La collectivité se doit d'offrir des moyens adaptés pour répondre à l'ensemble des besoins de l'établissement et d'en assurer le bon fonctionnement au quotidien.

C'est pourquoi, dans le respect des objectifs présentés et face aux enjeux identifiés (sécurité du système d'information, proximité, continuité de service, maîtrise et harmonisation du niveau de service, optimisation des ressources, réduction des risques...), un travail est engagé pour faire évoluer l'organisation du département du numérique éducatif.

2/ La démarche

Pour rappel, depuis le 7 septembre 2023 une démarche portant sur l'évolution de l'organisation du Département du numérique éducatif a été engagée :

Etape 1 – du 7/09/2023 au 20/10/2023 : Partage et complétude de l'état des lieux, du diagnostic, présentation des principaux enjeux et objectifs

Etape 2 – du 16/11/2023 au 08/12/2023 : Sur la base des constats partagés, des compétences régionales, des missions à assurer, des métiers concernés, des objectifs fixés, envisager les évolutions organisationnelles adaptées aux enjeux

Etape 3 – du 14/12/2023 au 09/02/2024 : Sur la base du diagnostic partagé et des pistes d'améliorations, proposition d'une organisation cible répondant aux enjeux et objectifs

Les deux premières étapes de cette démarche ont fait l'objet de 25 réunions et 66 heures d'échanges organisés sur le territoire régional avec l'ensemble des managers et des agents.

3/ l'étape 2 de la démarche d'évolution de l'organisation du département du numérique éducatif

Avec un taux de participation de 87%, l'étape 2 a particulièrement mobilisé les agents.

Cette phase essentielle a notamment été l'occasion de préciser le périmètre du département du numérique éducatif et de clarifier les missions qui en découlent.

La dynamique collective, la participation active des agents ainsi que la qualité des échanges, ont permis, sur la base du diagnostic partagé, d'identifier les pistes d'améliorations afin d'assurer l'ensemble des missions opérationnelles et fonctionnelles dans une logique de cible à terme où chacun des agents connaît le périmètre des missions et les niveaux de responsabilités.

4/ présentation de la synthèse de l'étape 2

Cf présentation powerpoint

5/ Etape 3

Depuis le 14 décembre dernier, une série de douze réunions a été lancée dans le cadre de l'étape 3 visant à proposer une organisation cible. Cette dernière doit permettre d'apporter :

- une harmonisation et un maillage équilibré sur l'ensemble du territoire régional conjuguant flexibilité, proximité et réactivité
- une plus grande sécurisation de l'action régionale
- une meilleure lisibilité de l'action et des périmètres
- une communication améliorée
- une chaîne hiérarchique optimisée
- une complémentarité des missions

A partir de plusieurs données et paramètres pris en considération, un travail de projections et de simulations a été réalisé, présenté et discuté avec l'ensemble des agents du département du Numérique éducatif en vue de proposer des hypothèses d'organisations.



Région
Hauts-de-France

DÉPARTEMENT DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Déc 2023 / Janv 2024



Région
Hauts-de-France

Synthèse de l'étape 2



Région
Hauts-de-France

Gouvernance

Rappel de la méthodologie

ETAPE 2

Sur la base des constats partagés, des compétences régionales, des missions à assurer, des métiers concernés, des objectifs fixés, envisager les évolutions organisationnelles adaptées aux enjeux

- 1 réunion managers
- 1 réunion Département et assistantes
- 1 réunion *Service Support, appui aux usages*
- 5 réunions de territoire *Service Exploitation & Proximité*
- 1 réunion avec les techniciens chefs d'équipes
- 1 réunion de synthèse avec les managers
- **Comité organisationnel avec la DRH et les représentants syndicaux**
- Validation Direction Générale des Services
- 1 réunion de synthèse aux agents

Etat d'avancement

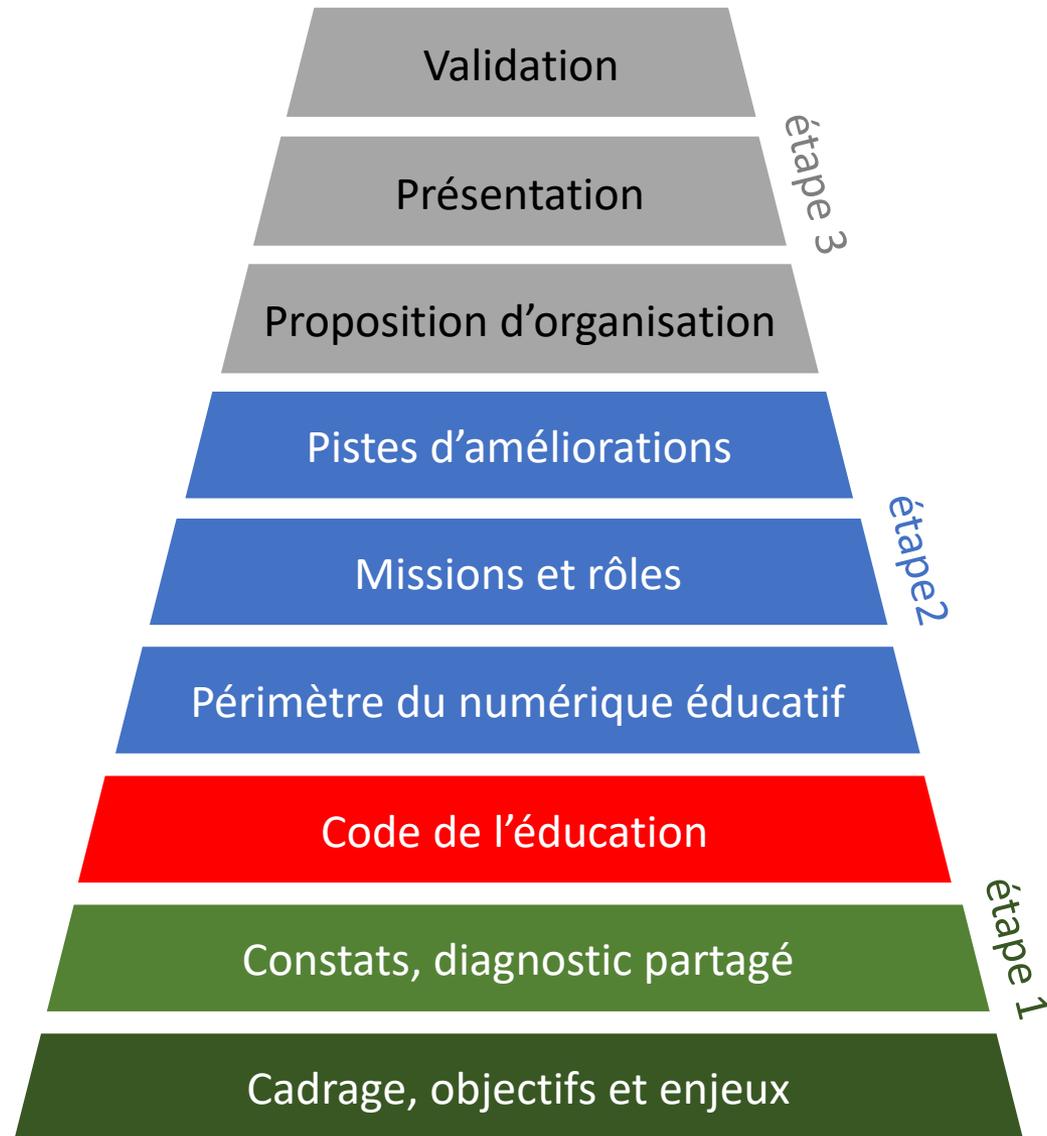
Démarche d'évolution de l'organisation du Numérique éducatif

Du 7 septembre
Au 20 octobre

Du 16 novembre
Au 8 décembre

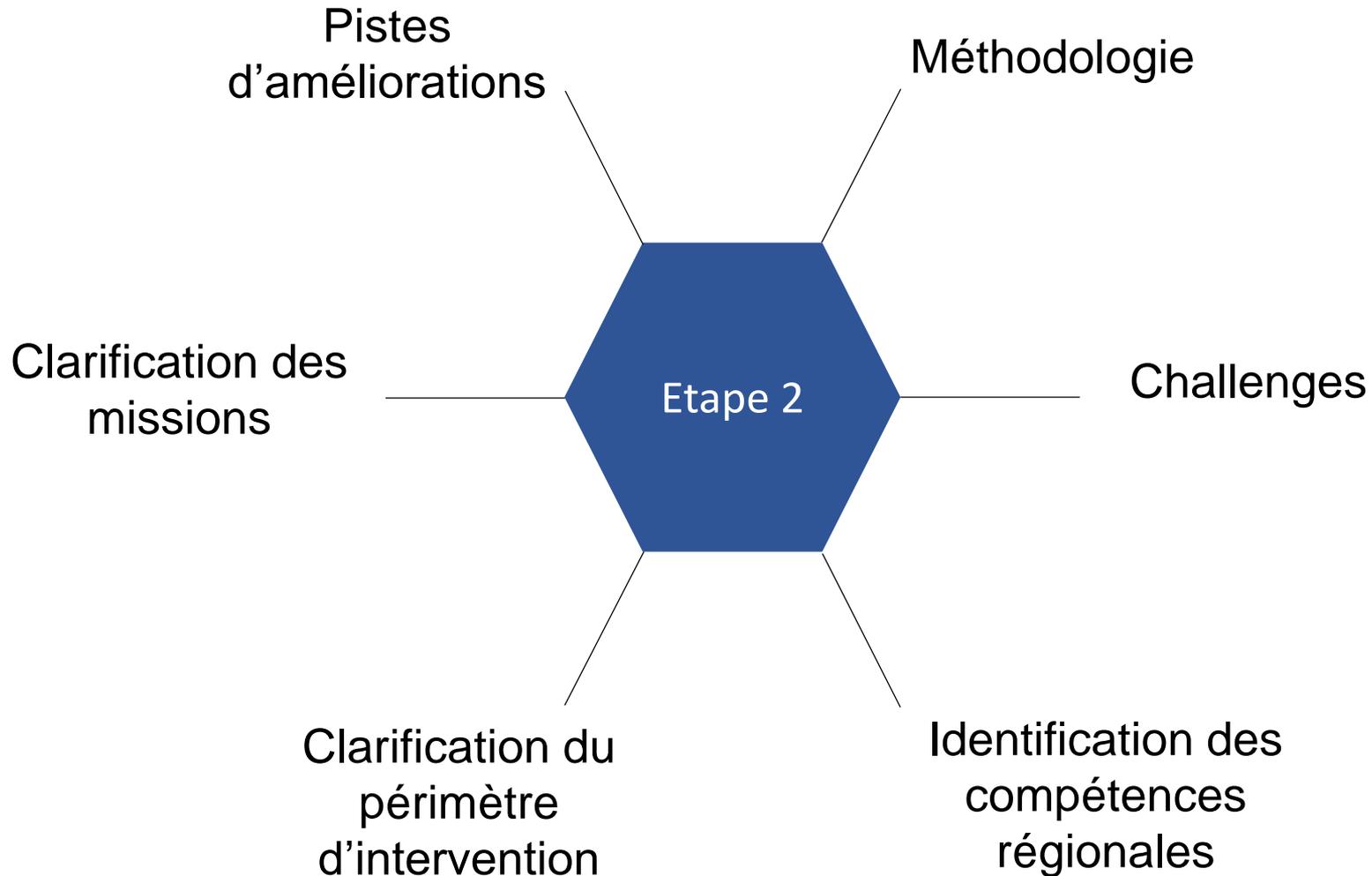


Démarche d'évolution de l'organisation du Numérique éducatif



Etat d'avancement

Démarche d'évolution de l'organisation du Numérique éducatif



Gouvernance



Nombre de réunions étape 2 : 12

Nombre de réunions cumulées : 25



Nombre de participants étape 2 : 122



Taux de participation étape 2 : 82,43% / ETP

87,14% / mobilisables



Nombre d'heures de réunions étape 2 : 30^h59

Nombre d'heures de réunions cumulées : 66^h34

Gouvernance

Participation
Réflexion
Echanges
Propositions



Réunion territoire Lycée Kastler Denain



Réunion Département et assistantes, Tour Lille Europe

Sur la base du diagnostic partagé,...

... identifier des manques et des pistes d'amélioration afin d'assurer les missions

- ✓ opérationnelles en lycée,
- ✓ opérationnelles régionales,
- ✓ fonctionnelles et d'appui administratif et financier,
- ✓ de pilotage, de management, de communication,

... dans une logique de cible à terme,

... où chacun connaît le périmètre de ses missions et de ses responsabilités, les assure et les assume,

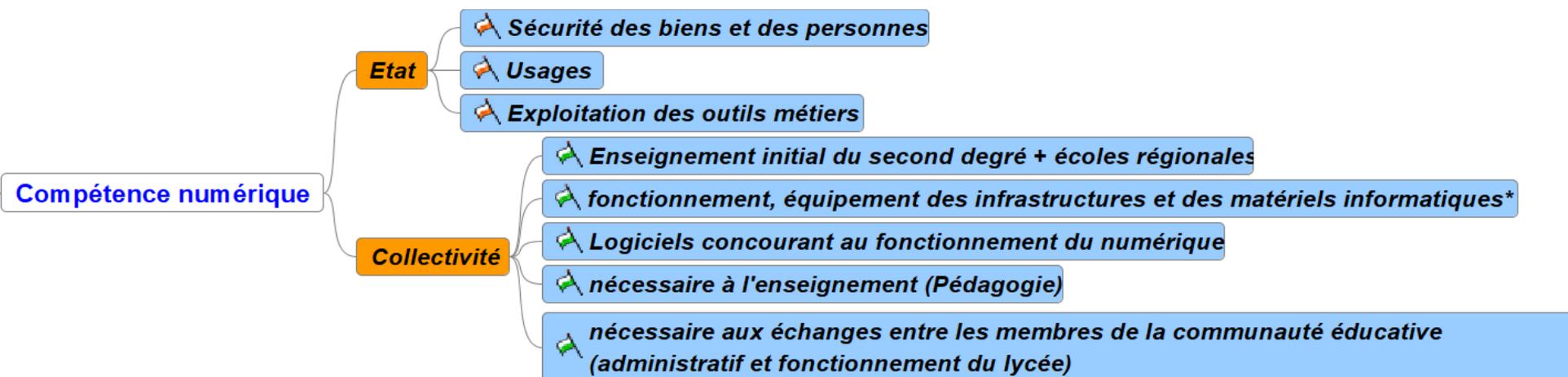
... quitte à ce qu'une phase transitoire soit nécessaire.



Région
Hauts-de-France

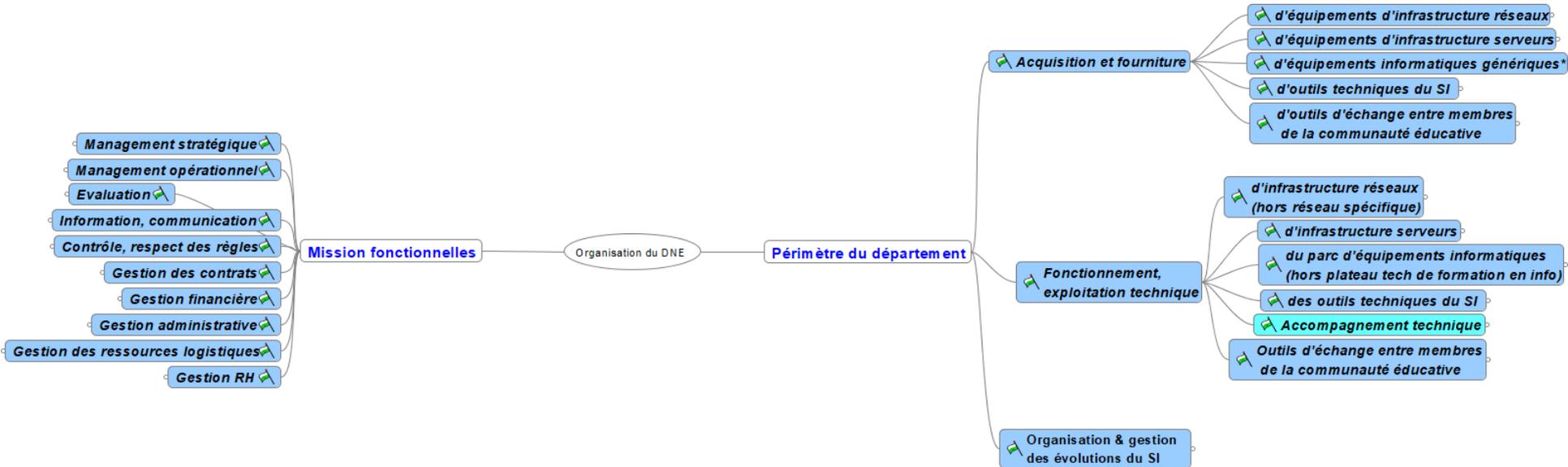
Synthèse

- Article L214-6 du Code de l'Éducation attribue, à la Région, l'équipement et le fonctionnement de l'informatique des lycées



- Les missions suivantes, relevant du périmètre de compétences de l'Etat, ne devraient plus être assurées :
 - Assistance à l'usage ou exploitation des outils métiers
 - Assistance / maintenance de n°1 relevant de l'exploitant (usager)
 - Accompagner l'utilisateur dans la définition de ses besoins fonctionnels
 - Appui au développement des usages

Le périmètre des missions du département

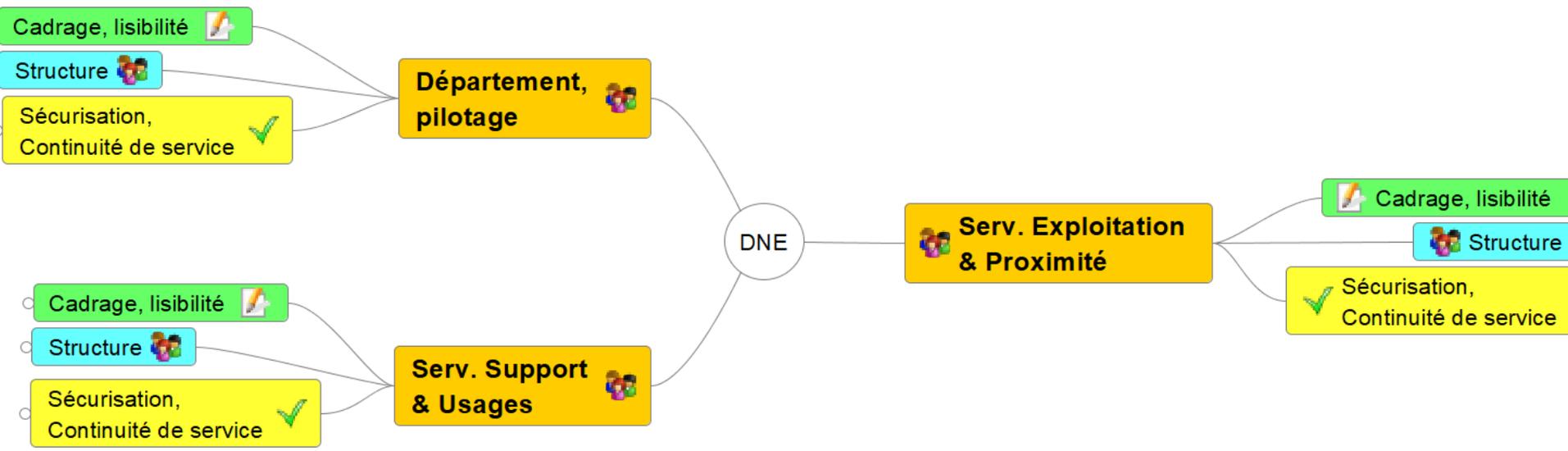


Manques et pistes d'amélioration

Rappel des questionnements posés sur la base des enjeux et objectifs

- Comment offrir un même service sur l'ensemble du territoire ?
 - dans chaque lycée,
 - sur la base de process et de procédures harmonisés.
- Comment maîtriser le niveau de services ?
- L'évolution de l'organisation, la mise en place d'outils adaptés, le recadrage du périmètre d'intervention, etc. peuvent-ils permettre d'assurer l'ensemble de nos missions ?
- Quelles missions « support » au niveau du département, des services ?
- La proximité, sous quelles formes ?
- Quel délai d'intervention sur site ?
 - Sur un événement planifiable,
 - Sur un incident à faible criticité (impact non bloquant, individuel...),
 - Sur un incident à forte criticité (collectivement bloquant, risque de perte de données, etc.) ,
 - En période scolaire et en période de fermeture d'établissements.
- Y-a-t-il nécessité de faire évoluer la chaîne hiérarchique ?
- Comment réduire les risques, sécuriser l'action régionale ?
- Comment rationaliser, optimiser les ressources ?
- Comment offrir une meilleure lisibilité de l'organisation ?
- Comment offrir une meilleure lisibilité de l'action régionale ?

Synthèse des pistes d'améliorations

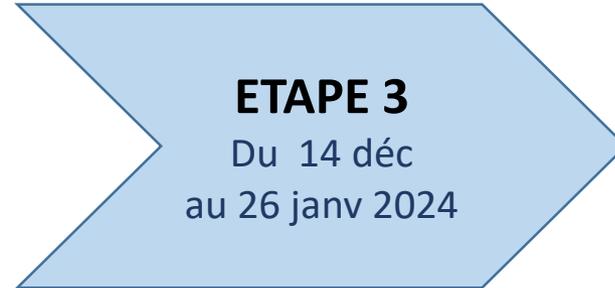




Région
Hauts-de-France

Prochaine étape

Prochains RDV



Proposition d'une organisation cible,
Analyse des risques et opportunités,
Recueil des observations.

MERCI